

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN935

présenté par

Mme Thillaye, rapporteure pour avis au nom de la commission des lois

ARTICLE 32

À l'alinéa 9, substituer au mot :

« mentionné »,

le mot :

« mentionnés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.